

CONSEIL
MUNICIPAL
des Jeunes
VILLE DE MURVIEL-LÈS-BÉZIERS



Tu as
des idées
pour ta
commune ?

Tu veux
agir
et faire
entendre ta
voix ?

Présente-toi aux élections du CMJ !

**CALENDRIER ÉLECTORAL
d'octobre à novembre 2026**

Comprendre, s'engager & agir

Pourquoi un Conseil Municipal des Jeunes ?

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) est une instance (un groupe) créée pour donner la parole aux jeunes comme toi !

Il est là pour.....

1 Faire entendre ta voix

Exprimer tes idées et porter les envies des jeunes de ton village.

2 Agir concrètement

Proposer et réaliser des projets sur le sport, l'environnement, la solidarité, la culture ou les aménagements (skatepark, pistes cyclables, événements...).

3 Apprendre la citoyenneté

Découvrir comment fonctionne une mairie et comment les décisions publiques sont prises.

Au fil de son engagement, le jeune conseiller s'approprie des valeurs essentielles pour se construire pleinement, en tant qu'individu et citoyen de demain.

Un conseil, des projets, ta voix !

Comment ça fonctionne ?

Le CMJ fonctionne sur le même modèle que le Conseil Municipal des adultes.

Les élus : Les jeunes candidats ayant obtenu le plus de voix lors des élections deviennent conseillers municipaux jeunes pour un mandat de 2 ans. Lors de la 1ère séance de conseil ils élisent le jeune maire pour une durée d'un an.

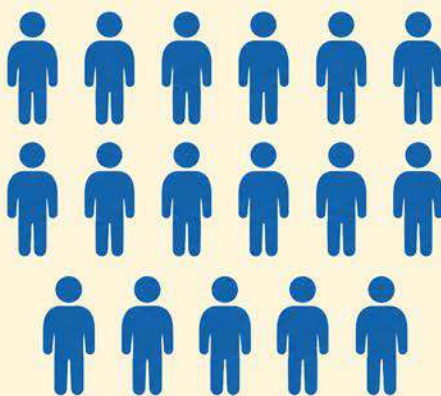
Les séances de conseils : Tous les jeunes élus se réunissent en mairie 1 fois tous les 45 jours (selon le calendrier), pour débattre et voter officiellement les projets.

Le budget : La municipalité attribue un budget au CMJ pour lui permettre de concrétiser ses idées.

Composition du Conseil Municipal



1 jeune maire



17 conseillers



4 suppléants

Pourquoi voter ?

Exprimer ton choix : choisis les camarades qui porteront tes idées.

Faire vivre la démocratie : chaque voix compte pour représenter les élèves.

Respecter l'engagement : découvre les projets préparés par les candidats.

A toi de jouer !

Qui peut voter & se présenter ?

Qui peut voter ? Peuvent voter tous les jeunes Murviellois du CM1 à la 3ème, scolarisé ou non dans le village. C'est le principe démocratique de l'EGALITE des droits.

Qui peut se présenter ? Tout élève habitant la commune et répondant aux critères de classe qui souhaite s'engager, proposer des idées et consacrer un peu de son temps libre aux réunions du CMJ.

Calendrier :

12 OCTOBRE 26
Dernier jour pour déposer ta candidature

à la Mairie ou à l'école

2-10 NOVEMBRE 26
Campagne électorale

Les candidats exposent leurs projets à l'école et à la médiathèque (ainsi les enfants non scolarisés à Murviel peuvent participer).

12 NOVEMBRE 26
Vote pour tes représentants !

à la médiathèque

Comment se déroule le vote ?

1



Vérification : Présente ta carte de jeune électeur, d'identité ou scolaire.

4



Urne : Dépose ton enveloppe dans l'urne : « A voté ! »

2



Bulletin : Prends le bulletin avec tous les noms et une enveloppe.

5



Signature : Signe la liste pour confirmer que tu as voté.

3



Isoloir : Fais ton choix à l'abri des regards et glisse le bulletin dans l'enveloppe.

6



Dépouillement : Les bulletins sont comptés publiquement et les résultats annoncés.

RDV aux futurs Jeunes Conseillers
Mardi 1er décembre à 18h en Mairie !

Informations complémentaires : jeunesse@murviel-les-beziers.fr

04 67 37 84 97